

Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant
les Radioamateurs Section Française de l'Union
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

REF
NATIONAL

Maison des Associations
02, rue des Corroyeurs,
Boite n° Q2
21068 DIJON cedex

Région : **BOURGOGNE**, Département : **Côte d'Or, 21.**

Président :

Réunion mensuelle de section : une par mois et horaire selon le calendrier établi, en attente de définition.
Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.

F5ZND : Relais UHF numérique de Dijon : **430,525, shift : + 9.400.**

F5ZHB : Relais analogique de Dijon : **430,250, shift : +9,400.**

F5KGF-3 : Relais APRS de Dijon : **144.800.**

Site **INTERNET** : <http://rco.r-e-f.org>

Dijon le 6 avril 2022.

Peu de sujets abordés à cette réunion avec une présence très réduite.

Les réunions suivantes sont prévues les 11 mai et 08 juin aux mêmes heures.

Pour Saussy, l'aménagement du local est prévu le samedi 23 avril. Rendez-vous sur place vers les 09 h 00. Il y aura le transfert de l'armoire SDIS et annexes, la mise en place des installations analogique, numérique et APRS puis installation de la télécommande des relais faite par Hervé, F5FYU. Pour l'aménagement du local selon Hervé, il faut 5 heures environ de travail à 3 personnes au minimum. Le repas est prévu sur place et assurée par les participants. Les volontaires seront les bienvenus, se signaler avant pour l'intendance. Il sera fait une liste du matériel, de l'outillage et des accessoires à apporter.

A la demande de certains et avec leur accord strictement personnel y figurera leur numéro de téléphone sur la liste de diffusion de façon à pouvoir les contacter. Elle sera sur le site des R.C.O.

Le service de distribution des cartes QSL aux OM du département 21, assuré auparavant par Alain F5LIW, est transféré à Christian, F6FTB.

Pour récupérer les cartes QSL transmises par le service QSL du REF, plusieurs possibilités sont envisageables : soit à l'occasion d'une réunion mensuelle du bureau du RCO ou du salon de Chenôve (tous les ans en mars) ; les QSL pourront être remises directement au destinataire ou via un autre OM selon le souhait du destinataire. Soit envoyer à Christian une ou des enveloppe(s) self adressée(s) et affranchie(s) pour 50 ou 100g. ou tout autre moyen à convenir avec Christian.

Tous les six mois environ, il sera établi une liste des OMs pour lesquels il existe un stock de cartes non réclamées, qui sera diffusée dans le bulletin du RCO et les comptes rendus publiés dans la revue Radio-REF. En cas de difficultés pour contacter directement les OMs concernés, il sera fait appel aux autres OMs qui pourraient contacter directement les OMs destinataires de ces QSL.

Passé un délai de 3 ans sans que l'OM destinataire des QSL n'ait manifesté son intérêt pour les récupérer, une ultime relance sera publiée dans le bulletin du RCO ou par tout autre moyen (téléphone ou email selon les informations disponibles concernant le destinataire) qui signalera que, sans réaction du destinataire, les QSL concernées seront détruites 6 mois plus tard.

Pour les réunions mensuelles, il est souhaitable qu'elles continuent à se faire tous les mois à partir de septembre, il n'y a pas une fixation absolue, pour l'instant elle se déroule le mercredi matin aux horaires actuels.

N'ayant pas eu de questions diverses particulières, la réunion s'est terminée à 11 h 30.

Le Président Départemental

Gestion

Le Rédacteur

departement@ref-union.org

F6IOD

Rappel :

La cotisation annuelle est valable pour la période comprise entre l'AG 2022 de janvier à celle de l'année suivante :

Elle est à 20 Euros. C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre : QSL, relais UHF, APRS, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO. **Merci de penser à vous inscrire.**

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit à :

- Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon tel : 03 80 66 22 95.
- RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boite **Q2** - 21068 DIJON cedex.